

DYNAMIQUES
MÉTROPOLITAINES
DE L'ESPACE LOIRE-BRETAGNE

● BREST

● RENNES

● ANGERS

● SAINT-NAZAIRE

● NANTES

INTRODUCTION

L'Espace métropolitain Loire Bretagne (EMLB) est né de l'appel à coopération métropolitaine de la DIACT de 2004. Dans l'Ouest français, la coopération s'est établie entre les cinq métropoles d'Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire. Elle a rapidement révélé un solide sentiment d'appartenance à un territoire périphérique d'une Europe se renforçant à l'Est.

Entre 2005 et 2007, les cinq métropoles de l'EMLB ont réalisé, en s'appuyant sur leurs agences d'urbanisme ou par le biais d'études confiées à des prestataires extérieurs, un premier diagnostic de leurs forces et faiblesses, ainsi que des propositions d'actions, dans les fonctions métropolitaines suivantes : enseignement supérieur et recherche, emploi, innovation et excellence économique, domaine maritime, accessibilité et logistique, tourisme et culture.

D'ores et déjà, des actions sont nées de cette dynamique. Dans les grands salons professionnels, la promotion de projets urbains et immobiliers faisant place à l'architecture contemporaine et accueillant des quartiers d'affaires est organisée collectivement. De la même façon, les agglomérations élaborent des candidatures communes sur certains appels à projets européens, etc.

L'Espace métropolitain Loire-Bretagne présente aujourd'hui « Dynamiques métropolitaines », fruit des travaux communs des cinq agences d'urbanisme des agglomérations partenaires. Conçu dans un objectif pédagogique, sous une forme très accessible et d'une grande lisibilité, ce document s'attache à identifier ce qui, dans chaque agglomération, « fait métropole » et à mesurer le rôle et l'impact de chacune en termes d'attractivité, de domaines d'excellence, d'aménagement et de développement durable du territoire. Il démontre de la sorte combien nos agglomérations assurent un effet d'entraînement pour les autres territoires et comment elles les irriguent en constituant des portes d'entrée du Grand Ouest.

Les cinq agglomérations de l'Espace métropolitain Loire Bretagne confirment ici leur volonté d'agir ensemble et en lien étroit avec les acteurs majeurs de l'aménagement du territoire que sont l'Union européenne, l'Etat, les deux conseils régionaux de Bretagne et des Pays-de-la-Loire et les agglomérations avec lesquelles les échanges de proximité doivent être renforcés, pour développer l'attractivité et promouvoir l'ensemble de l'Ouest français.

Nous souhaitons vivement que cet ouvrage et la démarche qui le sous-tend retiendront tout votre intérêt.

Jean-Claude Antonini

Président d'Angers Loire Métropole

François Cuillandre

Président de Brest Métropole Océane

Jean-Marc Ayrault

Président de Nantes Métropole

Daniel Delaveau

Président de Rennes Métropole

Joël Batteux

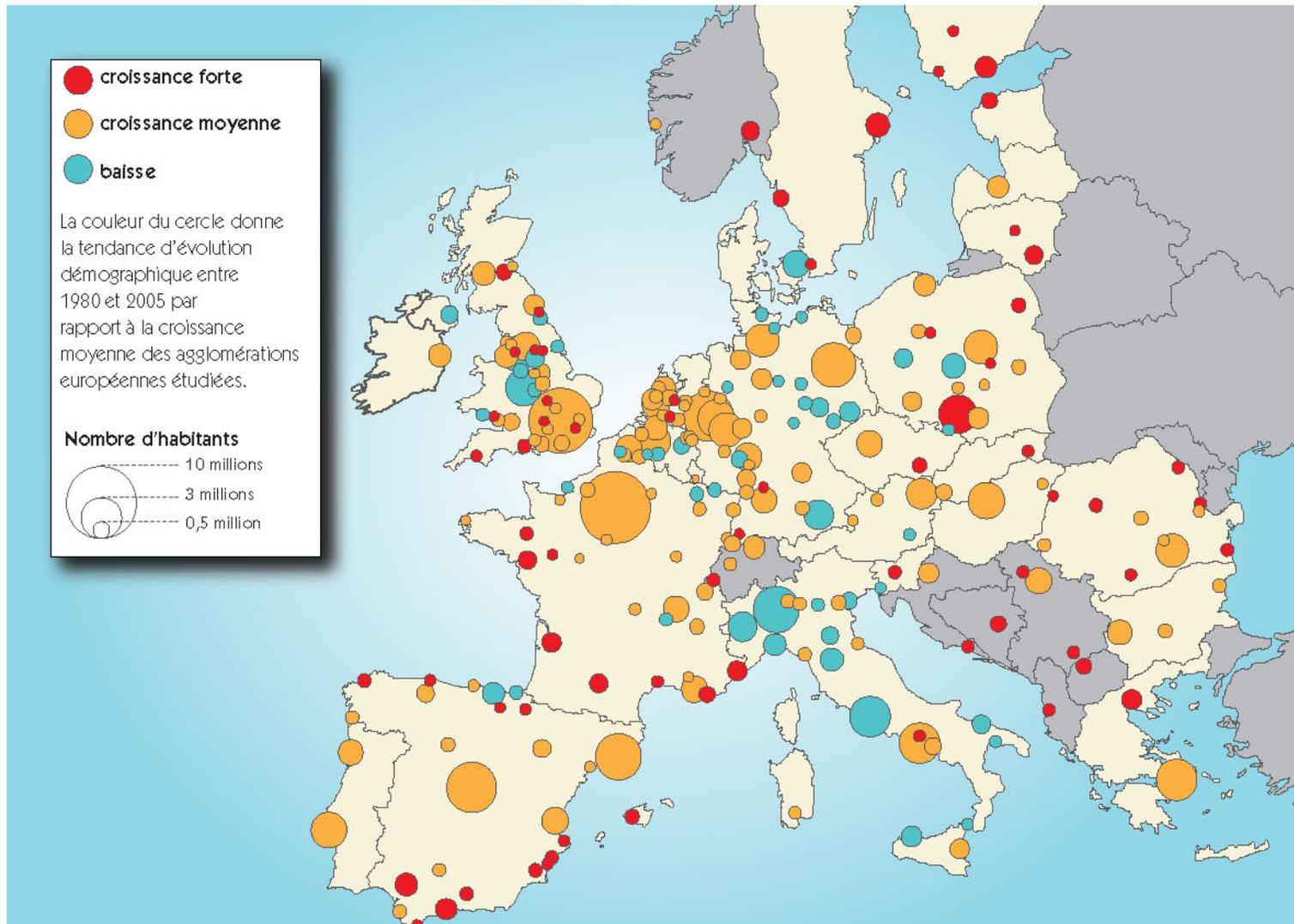
Président de la Carene

SOMMAIRE

PLUS DE DEUX MILLIONS D'HABITANTS DANS LES CINQ AIRES URBAINES	4
» Des métropoles plus fortes en Europe	5
» Près de 20 000 nouveaux habitants chaque année	7
LES MÉTROPOLIS, MOTEURS D'UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE	8
» Un rayonnement économique international encore timide ...	9
» ...mais une vitalité économique remarquable	9
» L'EMLB, la locomotive d'une économie régionale dynamique	11
» Des liens économiques croissants	11
L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET DES SAVOIRS	12
» Organismes de formation, centres de recherche, entreprises : « la chaîne de l'innovation »	13
» Un enseignement supérieur diversifié et de haut niveau	15
» Un réseau partenarial dense	15
L'ACCESSIBILITÉ ET LES CONNEXIONS AUX RÉSEAUX	16
» Des relations à conforter avec l'Europe et le monde	17
» Des liaisons permanentes pour bâtir un espace commun	19
UNE EXIGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	20
» Nouveaux modèles urbains pour métropoles durables	21
» La qualité environnementale : de l'identité à la promesse	21
» Équilibres et diversités d'une économie en mutation	23
» L'enjeu des territoires solidaires	23

PLUS DE DEUX MILLIONS D'HABITANTS DANS LES CINQ AIRES URBAINES

Évolution de la population des agglomérations européennes depuis 1980



© Auran - Sources : Géopolis, Union européenne, Auran

Densités comparées en Europe en 2004

Exemples donnés à l'échelle des NUTS 2*

Régions les plus denses ($d > 500$)			Régions très denses ($250 \leq d < 500$)		
		hab/km ²			hab/km ²
UK	Inner London	9 159	DE	Arnsberg (Ruhr)	473
BE	Région de Bruxelles	6 232	IT	Lombardie (Milan)	409
AT	Vienne	4 072	DE	Stuttgart	379
DE	Berlin	3 799	UK	Berkshire, Bucks and Oxfordshire	370
CZ	Prague	2 408	FR	Nord - Pas-de-Calais	325
DE	Hambourg	2 297	IT	Lazio (Rome)	310
RO	Bucarest	1 257	SK	Bratislava	293
NL	Noord-Holland (Amsterdam)	971	SE	Stockholm	286
FR	Île-de-France (Paris)	946	BE	Prov. Liège	268
ES	Madrid	718	DE	Chemnitz	256

Régions relativement denses ($100 \leq d < 250$)			Régions de faible densité ($50 \leq d < 100$)		
		hab/km ²			hab/km ²
DE	Leipzig	246	ES	Galice	92
ES	Catalogne	209	FR	Languedoc-Roussillon	91
NO	Région d'Oslo	203	RO	Nord-Ouest de la Roumanie	82
LU	Luxembourg (Grand-Duché)	177	AT	Burgenland	75
PT	Norte (Porto)	175	AT	Salzburg	74
FR	Provence-Alpes-Côte d'Azur	151	FR	Aquitaine	74
FR	Rhône-Alpes	136	FR	Centre	64
ES	Région de Murcie	113	FR	Midi-Pyrénées	60
FR	Bretagne	112	LT	Lituanie	55
FR	Pays-de-la-Loire	106	GR	Thessalie	53

* Nomenclature d'unités territoriales statistiques de niveau 2 utilisée pour subdiviser le territoire européen en 274 régions

© Aura juillet 2009 - Source : Eurostat 2004

» Des métropoles plus fortes en Europe

L'intensification de la coopération entre de grandes agglomérations qui structurent un territoire rassemblant plus de 6,5 millions d'habitants constitue une opportunité pour compter dans une Europe de plus en plus urbaine.

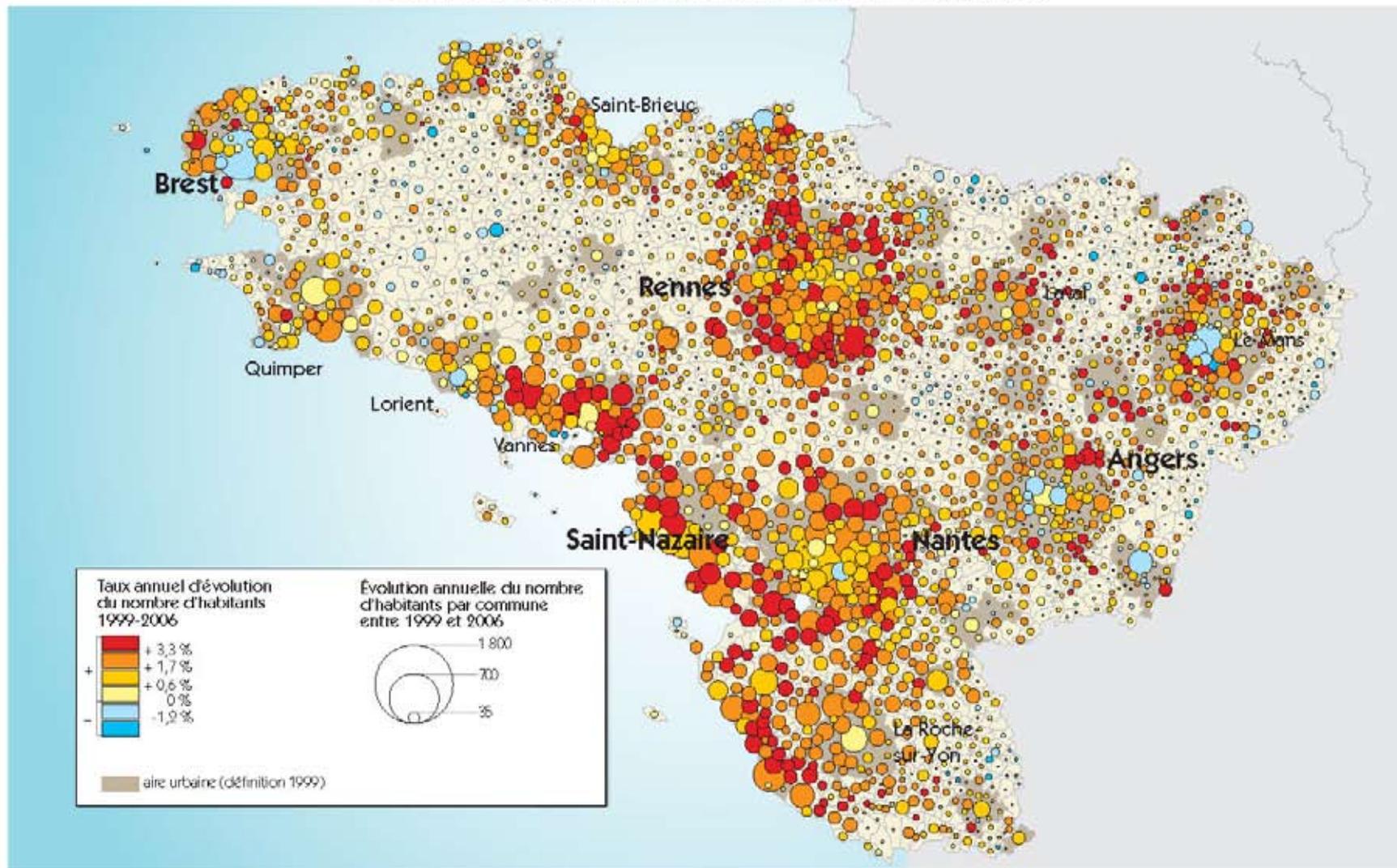
Près du tiers des Européens résident dans l'espace délimité par les agglomérations de Londres - Paris - Milan - Munich - Hambourg. Cependant, certains indicateurs viennent relativiser le caractère « continental » du développement en Europe. Ainsi, plus de la moitié des 490 millions d'Européens vivent à moins de cent kilomètres des côtes. L'observation des tendances sur une période de vingt-cinq ans vient confirmer et amplifier ce constat ; elle montre une augmentation de la démographie très supérieure à la moyenne européenne (+ 7 %) dans les villes côtières de moins d'un million d'habitants, et une croissance faible, voire une diminution de la population dans les très grandes villes multimillionnaires.

Le taux de croissance démographique des cinq aires urbaines de l'Espace métropolitain s'établit à 24 %, sur les vingt-cinq dernières années. Incontestablement, la dynamique démographique y est plus soutenue qu'en moyenne sur le territoire européen.

La forte hiérarchisation du réseau français conduit à une concentration des fonctions métropolitaines. Pour autant, le développement des fonctions métropolitaines et de rayonnement confère aux cinq agglomérations, y compris considérées isolément, un rang européen supérieur à celui que leur accorderait le seul critère de la démographie.

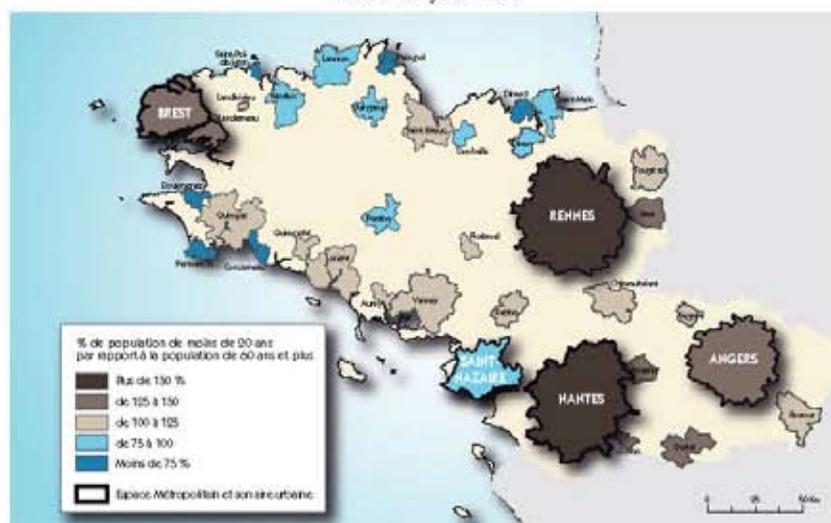
PLUS DE DEUX MILLIONS D'HABITANTS DANS LES CINQ AIRES URBAINES

Évolution de la population en Bretagne et Pays-de-la-Loire entre 1999 et 2006



© Aurat - Source : Insee RP 1999 et 2006

Indice de jeunesse



© ADEURA juillet 2009 - Source : Insee RGP 2006, ©IGN - Paris - 2005
Reproduction interdite - Licence N° 900905025-94-RE-BDC-0033

» Près de 20 000 nouveaux habitants chaque année

Près de 2,2 millions d'habitants vivent dans les cinq aires urbaines de l'Espace métropolitain, soit un tiers de la population des deux régions Bretagne et Pays-de-la-Loire.

La croissance démographique enregistrée dans les cinq aires urbaines, en rythme annuel, est de + 0,9 % sur la période 1999 - 2006. Cela représente 133 000 nouveaux habitants en sept ans, soit l'équivalent de la population d'une ville comme Tours, Limoges ou Metz.

Les cinq agglomérations ont gagné, quant à elles, en sept ans, près de 60 000 nouveaux habitants.

L'attractivité des territoires urbains des deux régions explique en grande partie ce phénomène. Bretagne et Pays-de-la-Loire, structurées par un maillage urbain, attirent de très nombreux actifs. Les départs des jeunes adultes sont atténués.

Dans un contexte général d'allongement de la durée de la vie, on observe, pour l'ensemble des régions françaises, une augmentation de l'âge moyen de la population.

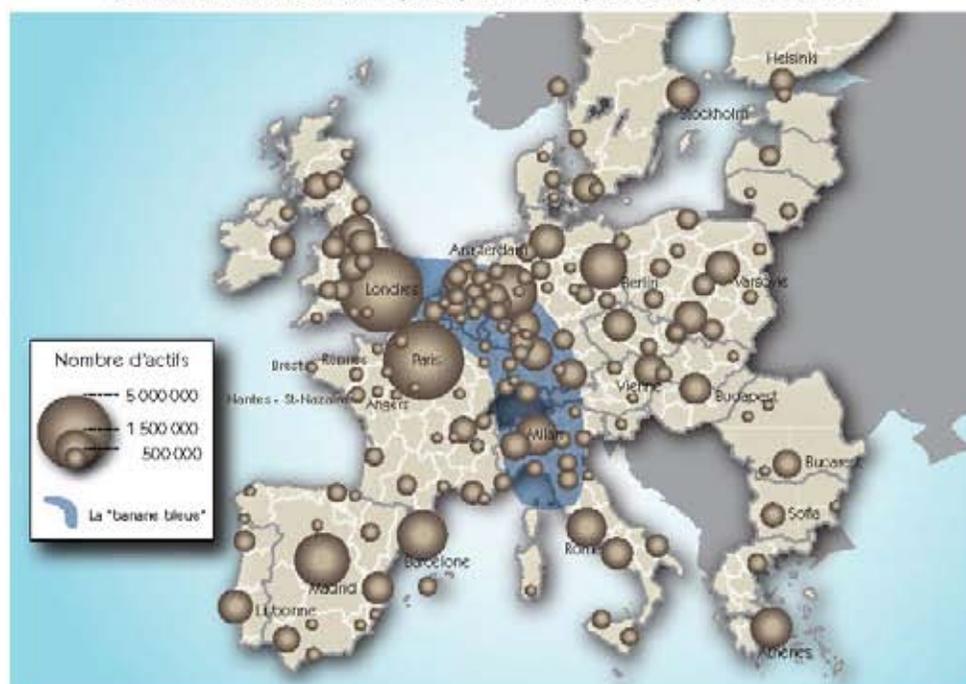
L'indice de jeunesse montre, toutefois, des disparités selon les territoires. Nantes et Rennes principalement, mais aussi Angers et Brest avec une part des moins de 20 ans supérieure à celle des plus de 60 ans, apparaissent comme des aires urbaines en croissance mais aussi dont la population est plus jeune.

Population des cinq aires urbaines

	1999	2006
Angers	332 737	345 305
Brest	303 528	309 266
Nantes	711 241	763 118
Rennes	521 183	571 753
Saint-Nazaire	172 421	184 794
Total EMLB	2 041 110	2 174 237

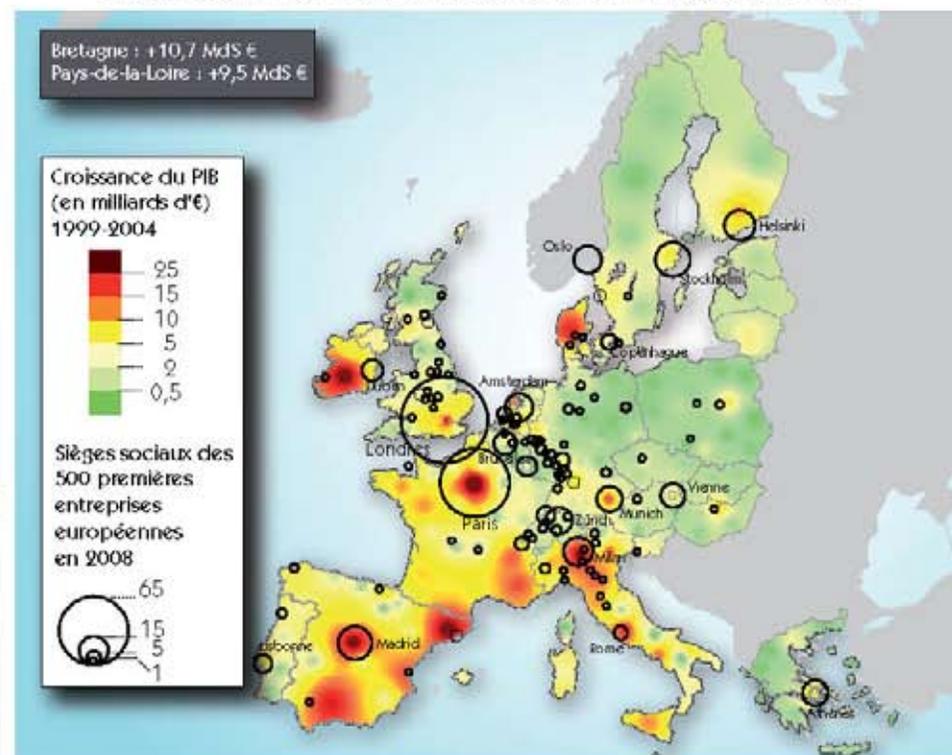
LES MÉTROPOLIS, MOTEURS D'UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE

Le nombre d'actifs dans les principales métropoles européennes en 2004



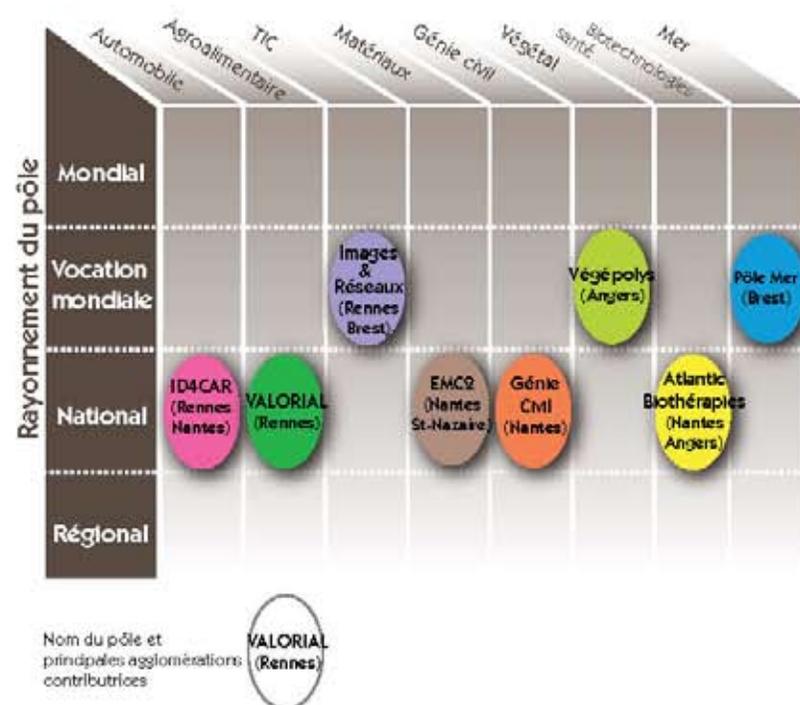
© Audiar juillet 2009 - Source : URBAN AUDIT - Eurostat (données 1999 à 2004)

Les grands centres de décisions et l'évolution du PIB régional en Europe



© Audiar juillet 2009 - Source : EUROSTAT - FORBES

Le rayonnement des principaux pôles de compétitivité de l'EMLB



© Audier juillet 2009 - Source : Pôles de compétitivité

» Un rayonnement économique international encore timide...

En ce début de XXI^e siècle, les cinq pôles urbains de l'EMLB occupent un rang modeste dans la hiérarchie économique des métropoles européennes. Par le poids de leur population active, elles figurent actuellement entre le 100^e et 200^e rang européen. Mais en additionnant le potentiel de main-d'œuvre des cinq aires urbaines, l'espace métropolitain Loire-Bretagne fait sens avec près d'un million d'actifs, soit autant que le bipôle Lyon-Saint-Etienne ou des métropoles telles que Copenhague, Turin ou Birmingham.

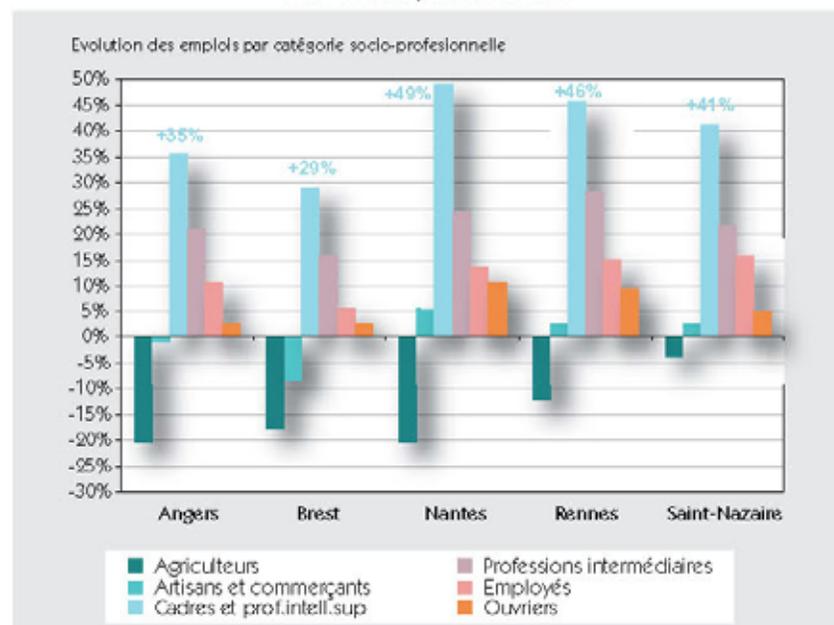
Le pouvoir économique et décisionnel des cinq pôles urbains demeure également limité à l'international. Eloignés du cœur décisionnel européen, ils n'accueillent aucun des sièges sociaux des cinq cents plus grandes entreprises européennes.

Toutefois, certaines filières d'activités bretonnes et ligériennes rayonnent bien au-delà du périmètre national. En Europe, l'espace interrégional figure parmi les cinq premières concentrations d'emplois dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, l'agroalimentaire et le végétal, la construction navale et aéronautique, et les biotechnologies de la santé et de la mer. Dans chacune de ces quatre filières, les cinq pôles urbains de l'EMLB jouent un rôle moteur, avec la présence d'entreprises ou d'organismes de rang mondial comme Thomson à Rennes et Angers, la DCNS et l'IFREMER à Brest et Nantes, Airbus à Saint-Nazaire et Nantes, ou Thales à Rennes et Brest. Concernant les autres grandes filières d'activités comme l'automobile ou la logistique, l'effort de partenariats au sein l'EMLB peut s'avérer déterminant pour leur compétitivité future dans un environnement international très concurrentiel.

» ...mais une vitalité économique remarquable

La faible internationalisation de l'économie locale n'obère pas le dynamisme économique des cinq aires urbaines et de leurs régions respectives. Bien au contraire, la Bretagne et les Pays-de-la-Loire figurent parmi les 30 premières régions européennes (sur 250) en termes de croissance du PIB entre 1999 et 2004, loin devant de puissantes régions métropolitaines comme celles de Vienne, Stockholm ou Stuttgart. Ce dynamisme enviable réside en la conjugaison d'une attractivité démographique croissante et d'une économie plus endogène, qui résiste mieux aux crises économiques.

Les cadres et professions intermédiaires en forte hausse dans les cinq aires urbaines



Actifs 2006	Angers	Brest	Nantes	Rennes	St-Nazaire	EMLB
Agriculteurs exploitants	1 792	2 075	3 135	4 926	915	12 843
Artisans et commerçants	7 190	5 657	16 762	11 931	4 958	46 498
Cadres et prof.intell.sup	21 469	19 203	61 877	48 662	8 031	159 242
Prof. intermédiaires	39 896	33 427	96 450	71 935	18 943	260 650
Employés	44 300	39 569	99 437	74 970	21 823	280 098
Ouvriers	35 427	26 596	74 005	61 803	22 227	220 057

Source : Insee RP 1999, 2006, emplois au lieu de travail, exploitation complémentaire

» L'EMLB, locomotive d'une économie régionale dynamique

Les pôles métropolitains de l'EMLB jouissent d'une vitalité économique exceptionnelle. L'évolution de l'emploi entre 1999 et 2006 en témoigne. Sur cette période, les cinq aires urbaines ont cumulé un gain net de 142 000 emplois, avec une croissance annuelle proche de 2,2%. Corrélativement, le renforcement des fonctions métropolitaines de commandement s'y accentue, et nécessite une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. En témoigne le fort accroissement du nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures dans les cinq aires urbaines, entre 29 et 49% en seulement 7 ans.

Aussi, le dynamisme de l'EMLB accompagne vers le haut l'ensemble de l'armature urbaine du Grand Ouest, puisque toutes les aires urbaines moyennes et petites ont également gagné des emplois.

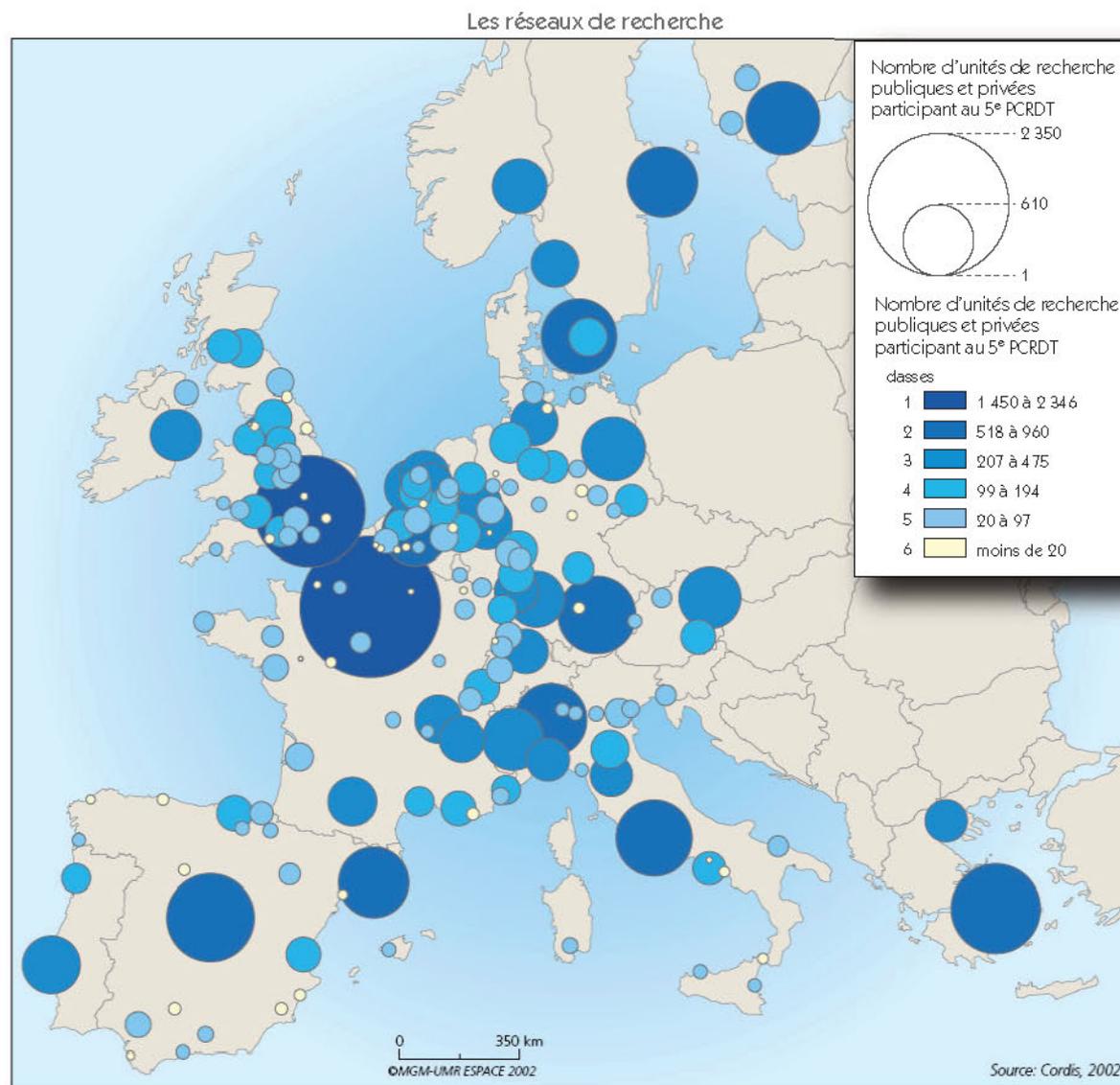
Ce constat révèle les liens économiques de plus en plus étroits entre l'EMLB et son espace régional, notamment grâce au développement des réseaux d'entreprises dans les grandes filières d'activités de l'économie bretonne et ligérienne. Les cinq agglomérations pilotent et fédèrent les acteurs économiques dans la majorité de ces réseaux comme c'est le cas de Brest avec l'association « Produit en Bretagne » (produits agroalimentaires, textiles et culturels), Rennes avec AUTEO (filière automobile), Nantes avec CENIO (professionnels du numérique) ou Angers avec l'ARFHO (filière horticole).

» Des liens économiques croissants

Les échanges entre les acteurs économiques s'amplifient au sein de l'EMLB, sous l'effet du rapprochement des marchés locaux. Pour de nombreux secteurs d'activités, le marché local de chacune des cinq agglomérations devient trop petit, conduisant fréquemment les entreprises à développer leurs activités sur les quatre autres pôles métropolitains. En résulte un fort accroissement des déplacements pour motifs professionnels entre les cinq agglomérations. Ces échanges économiques aboutissent souvent à la création d'établissements secondaires dans les agglomérations voisines. Plus de 700 sociétés pratiquent ainsi la double localisation entre Nantes et Rennes, Nantes et Saint-Nazaire, ou Nantes et Angers principalement dans les services de conseil assistance.

Bien qu'encore limitées sur l'ensemble des actifs de l'EMLB, les migrations domicile-travail entre les cinq agglomérations se développent rapidement. Ces échanges quotidiens, qui concernaient près de 9 000 actifs en 1999 contre 6 000 en 1990, ont depuis fortement progressé. Cette catégorie d'actifs, pour la plupart très qualifiés, n'hésite pas à se tourner vers les agglomérations voisines pour leurs trajectoires professionnelles.

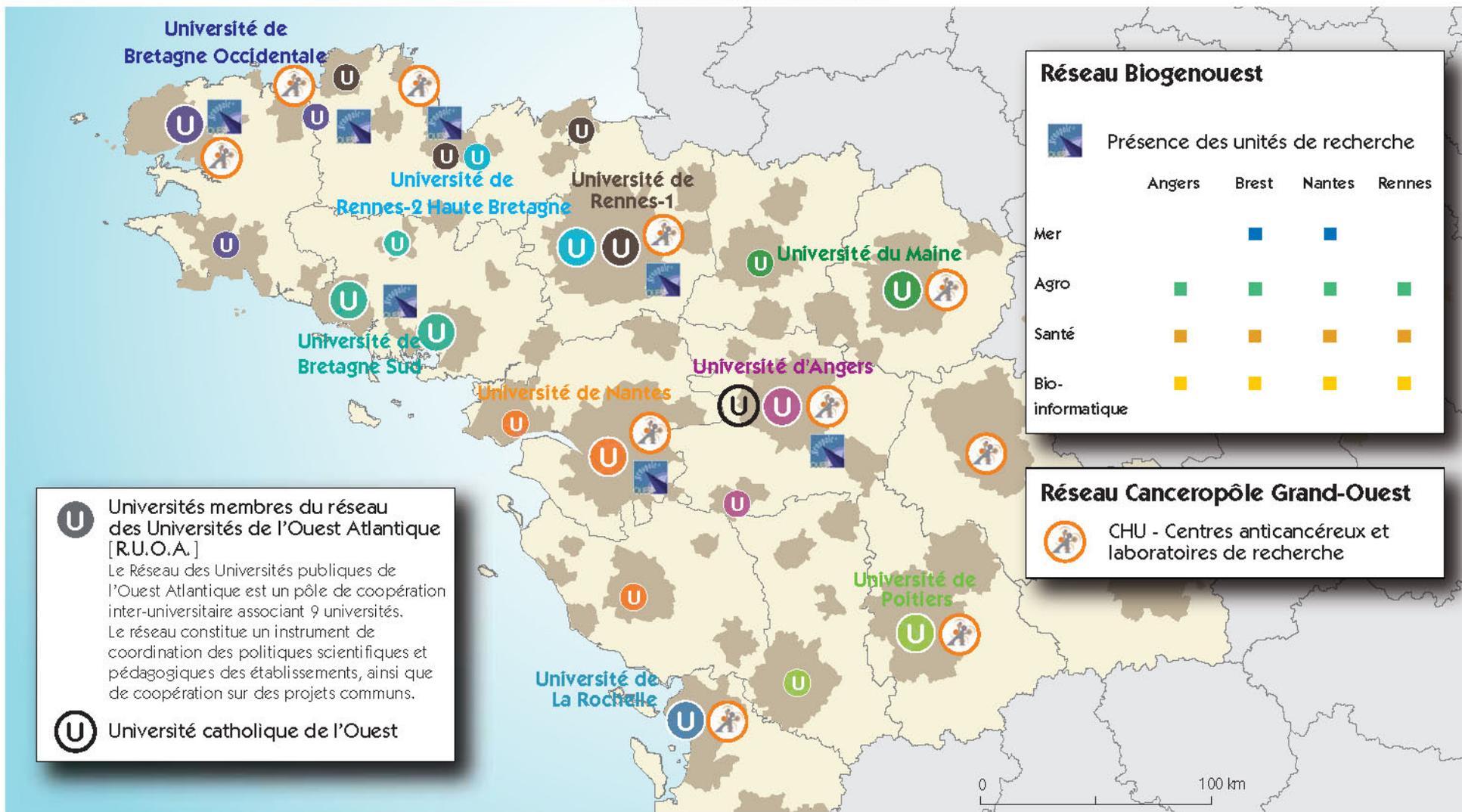
L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET DES SAVOIRS



© Diact - Source : « Les villes européennes - Analyses comparatives » Diact 2003

L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE ET DES SAVOIRS

La diffusion des savoirs et l'innovation



Évolution des effectifs étudiants

Unité urbaine	Nombre d'étudiants 2002-2003	Nombre d'étudiants 2006-2007
Rennes	57 033	57 322
Nantes	46 437	48 364
Angers	30 814	31 100
Brest	21 108	21 774
Le Mans	10 170	11 169
Lorient	5 171	5 663
Vannes	4 790	5 292
Quimper	4 138	4 213
La Roche-sur-Yon	3 770	4 048
Saint-Brieuc	3 098	3 250
Saint-Nazaire	2 939	3 311
Laval	2 852	3 362
Lannion	1 555	1 468
Saint-Malo/Dinard	1 245	1 205
Cholet	1 205	1 451

Source : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

» Un enseignement supérieur diversifié et de haut niveau

Les métropoles abritant des organismes d'enseignement et de recherche et participant à des réseaux internationaux rayonnent sur le plan scientifique et favorisent à la fois la diffusion mais aussi l'intégration des innovations. Les cinq agglomérations de l'EMLB s'inscrivent dans cette logique, comme en témoignent les effectifs et le niveau de formation (à l'université et au sein de grandes écoles).

Le nombre d'étudiants (161 871) scolarisés dans l'enseignement supérieur continue d'augmenter (+ 3600 étudiants en quatre ans). L'EMLB accueille 8 universités et plus de 50 grandes écoles.

Les établissements de l'enseignement supérieur assurent une fonction de proximité en offrant une formation généraliste et de 1^{er} cycle, mais dispensent également des enseignements de haut niveau (600 masters).

L'offre de formations de haut niveau évolue constamment et attire des étudiants provenant d'horizons très divers.

L'enseignement supérieur est par nature connecté à l'international : non seulement il accueille des étudiants étrangers (près de 10 % de l'effectif total d'étudiants), mais ce sont environ 3000 étudiants de l'EMLB qui partent étudier en Europe dans le cadre d'un programme ERASMUS.

» Un réseau partenarial dense

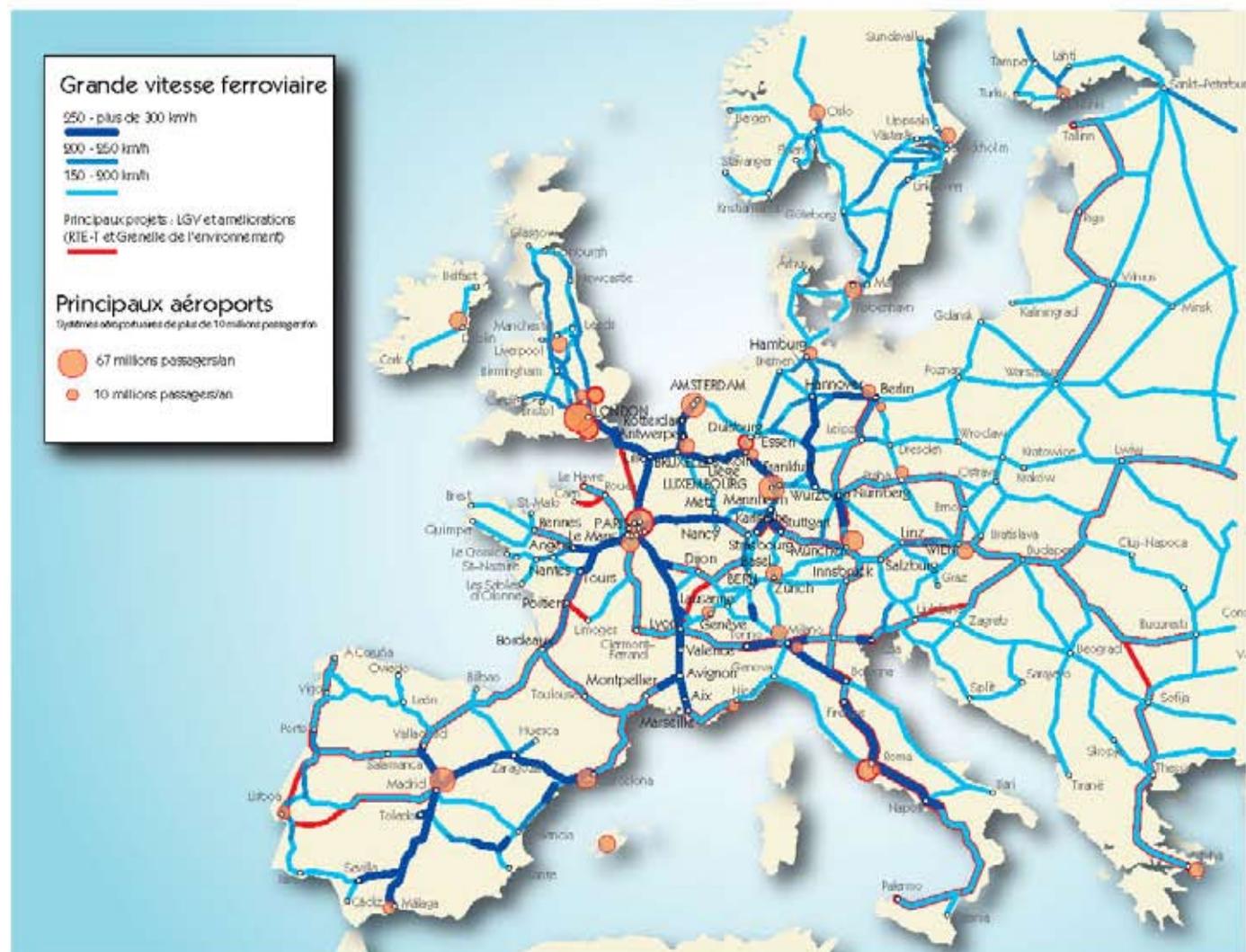
La présence d'enseignants et de chercheurs d'envergure internationale contribue à tisser des partenariats en France, en Europe et dans le monde. Les programmes d'échanges universitaires (ERASMUS, CREPUQ) en sont une illustration.

La mise en place des PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur) offre l'opportunité d'une meilleure visibilité internationale. L'Université européenne de Bretagne (UEB) fédère 23 établissements d'enseignement supérieur et de recherche et 149 laboratoires implantés à travers la Bretagne (Rennes, Brest, Roscoff, Lorient, Vannes). Le PRES universitaire Nantes, Angers, Le Mans s'organise à partir des établissements universitaires des Pays-de-la-Loire.

Les laboratoires de recherche publique s'intègrent dans des réseaux internationaux et s'organisent à l'échelle de l'EMLB.

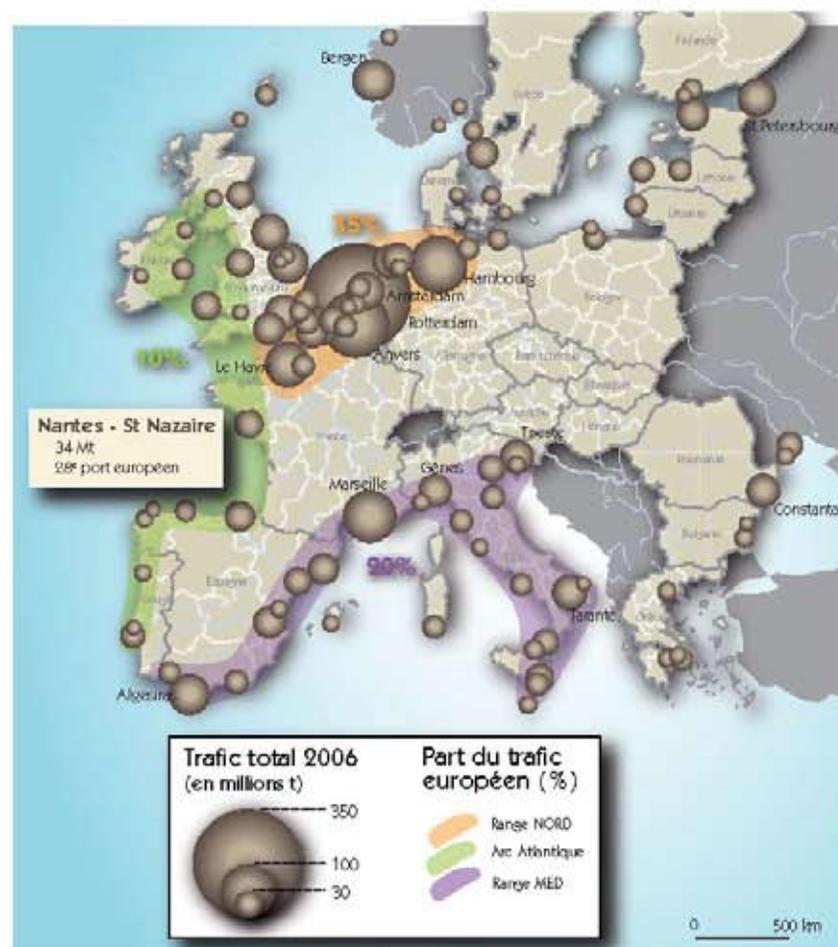
L'ACCESSIBILITÉ ET LES CONNEXIONS AUX RÉSEAUX

Railteam, grande vitesse ferroviaire, principaux aéroports en Europe



© Aurant - Sources : Railteam, UIC, ACI, ProjectMapping, Aurant

Les grands ports européens de commerce



© Audiar - Source : Eurostat

» Des relations à conforter avec l'Europe et le monde

Les métropoles de l'Espace Loire-Bretagne se trouvent localisées en périphérie maritime de l'Europe. Porte d'entrée ouest du continent européen, leur connexion aux réseaux de communication est stratégique, tant pour les personnes que pour les biens.

Aujourd'hui, l'Espace métropolitain dispose de plusieurs ouvertures internationales pour se connecter au réseau des métropoles européennes. Avec plus de 30 millions de tonnes traitées en moyenne chaque année, le grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire est le deuxième port européen de la façade atlantique derrière Bilbao. Il est aussi le principal port pétrolier français avec Marseille. Face à la concurrence des ports de la mer Baltique et de la mer Noire, sa place est à réaffirmer dans une Europe élargie.

Les grands équipements (de transport) alimentent également les flux touristiques en assurant une desserte lointaine à destination et en provenance de tous les continents.

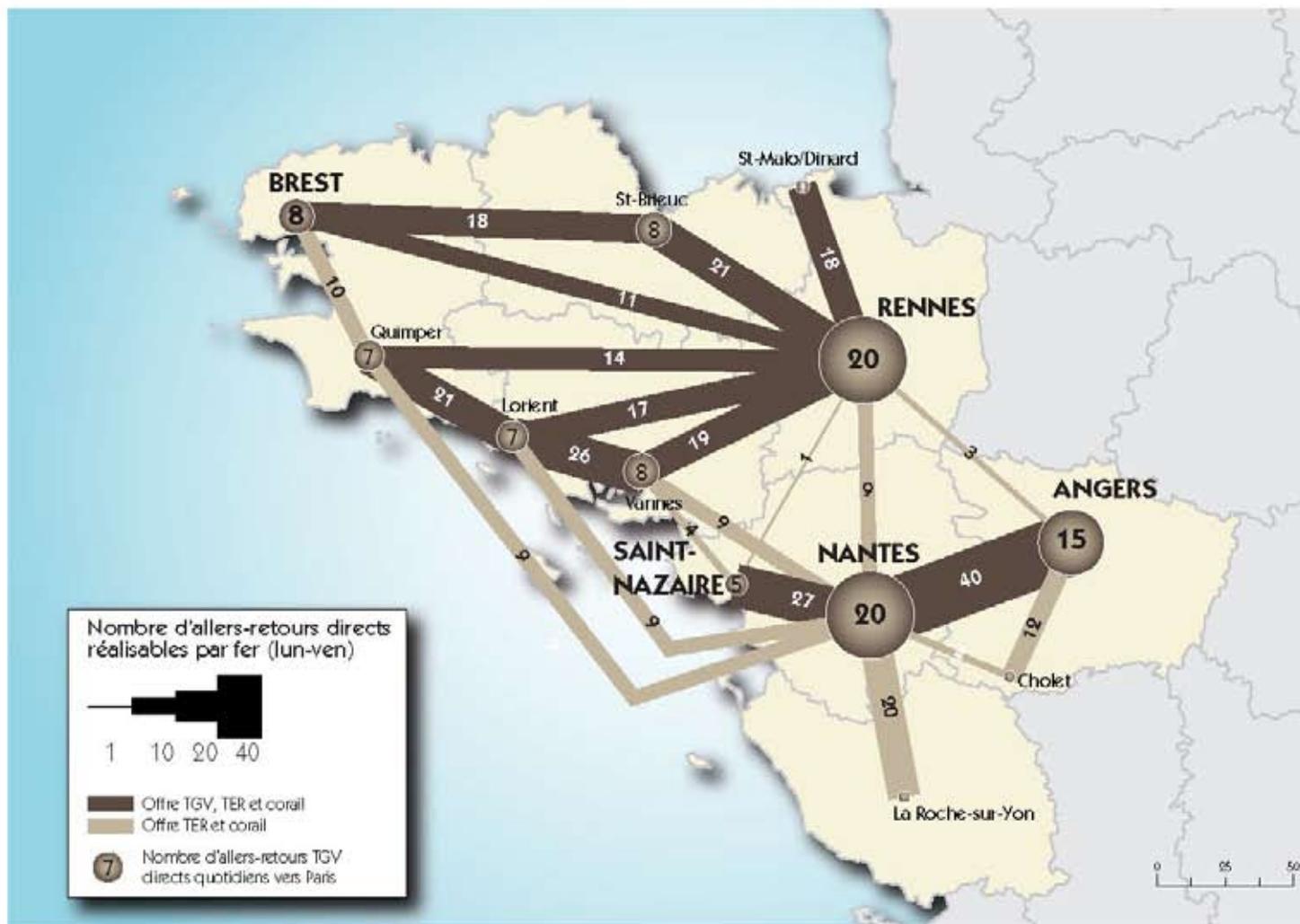
Concernant le transport aérien, l'aéroport Nantes-Atlantique peut être considéré comme un équipement majeur pour le Grand Ouest français, avec 2,7 millions de passagers en 2008. Le projet d'aéroport international à Notre-Dame-des-Landes devrait renforcer ce rôle structurant à l'échelle interrégionale.

Mais la desserte de l'Espace métropolitain par des liaisons ferroviaires performantes est d'autant plus stratégique pour ses cinq métropoles que la nouvelle donne environnementale et énergétique incite à rechercher des alternatives aux déplacements routiers et aériens. Le prolongement de la ligne à grande vitesse Bretagne - Pays-de-la-Loire permettra d'améliorer les temps de parcours pour les métropoles qui sont déjà à une heure et demie (Angers) ou deux heures (Nantes et Rennes) de Paris. Ainsi, la pointe de la Bretagne sera à terme à trois heures de la capitale. Les liaisons aux principales lignes à grande vitesse internationales vers le Nord et le Nord-Est de l'Europe doivent être facilitées par l'achèvement du barreau sud Île-de-France.

Pour l'Espace métropolitain, ces projets structurants d'échelle européenne et nationale appellent des réponses en termes de liaisons internes afin d'optimiser les équipements de niveau interrégional et de mieux connecter les métropoles entre elles.

L'ACCESSIBILITÉ ET LES CONNEXIONS AUX RÉSEAUX

Offre ferroviaire interurbaine 2009 dans l'Espace métropolitain Loire Bretagne



© ADEJPa août 2009 - Sources : SNCF horaires automne 2009, ©IGN - Paris - BDCaro 2005 - Reproduction interdite - Licence N° 2008CISC25-04-RB-BDC-0033

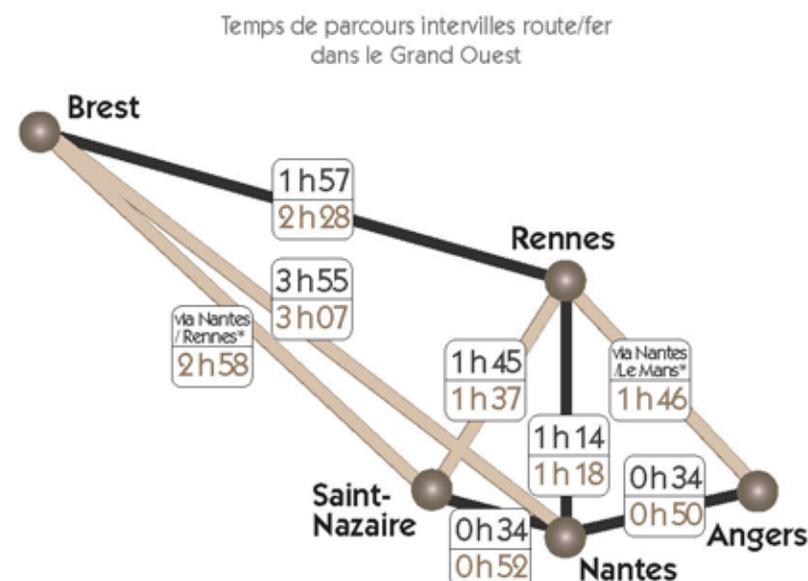
» Des liaisons performantes pour bâtir un espace commun

Les flux générés par les déplacements entre les métropoles de Loire-Bretagne participent à la constitution d'un grand territoire interrégional. L'adaptation des réseaux de transport à la croissance de ces flux est un enjeu de taille dans les années à venir.

A l'heure actuelle, seuls les axes est-ouest ligérien ou breton permettent des déplacements rapides et fréquents au sein de l'Espace métropolitain. Par la route et le train, il faut moins d'une heure pour se rendre d'Angers ou de Saint-Nazaire à Nantes. De manière générale, le train s'avère plus performant que l'automobile sur les trajets régionaux. Il l'est bien moins sur les trajets interrégionaux hormis entre Nantes et Rennes. Les étoiles ferroviaires méritent d'être optimisées pour faciliter les relations interurbaines.

En matière de transport de marchandises, les régions Pays-de-la-Loire et Bretagne génèrent à elles deux plus de trafic que Rhône-Alpes ou l'Île-de-France. Par la route, les échanges entre ces deux régions comptent parmi les cinq plus gros flux interrégionaux de France en 2006 pour la plupart de marchandises transportées, ce qui atteste de l'intensité des relations entre les métropoles de Loire-Bretagne. Le trafic ferroviaire représente quant à lui une part infime des marchandises transportées.

Qu'il s'agisse du transport de voyageurs ou du fret, le fer présente un fort potentiel de développement. De plus, il s'avère essentiel pour la promotion de mobilités durables. L'amélioration des liaisons ferrées permet une réduction des temps de parcours. De plus, Nantes et Rennes sont situées au cœur d'étoiles ferroviaires denses dont l'utilisation mérite d'être optimisée et la performance améliorée pour faciliter les relations interurbaines à partir des deux capitales régionales : liaisons Rennes-Nantes-Angers, Rennes-Brest ou encore Brest-Quimper-Nantes. Enfin, les liaisons ferroviaires contribuent à l'organisation d'un système de transport en commun interrégional et multimodal s'appuyant sur les gares et les réseaux de transports en commun des cinq métropoles. Après Nantes (1985) et Rennes (2002) l'ensemble des métropoles seront, d'ici 2012, dotées d'un transport en commun en site propre (métro, tramway, bus à haut niveau de service).



Meilleur temps

Par le train*

Par la route

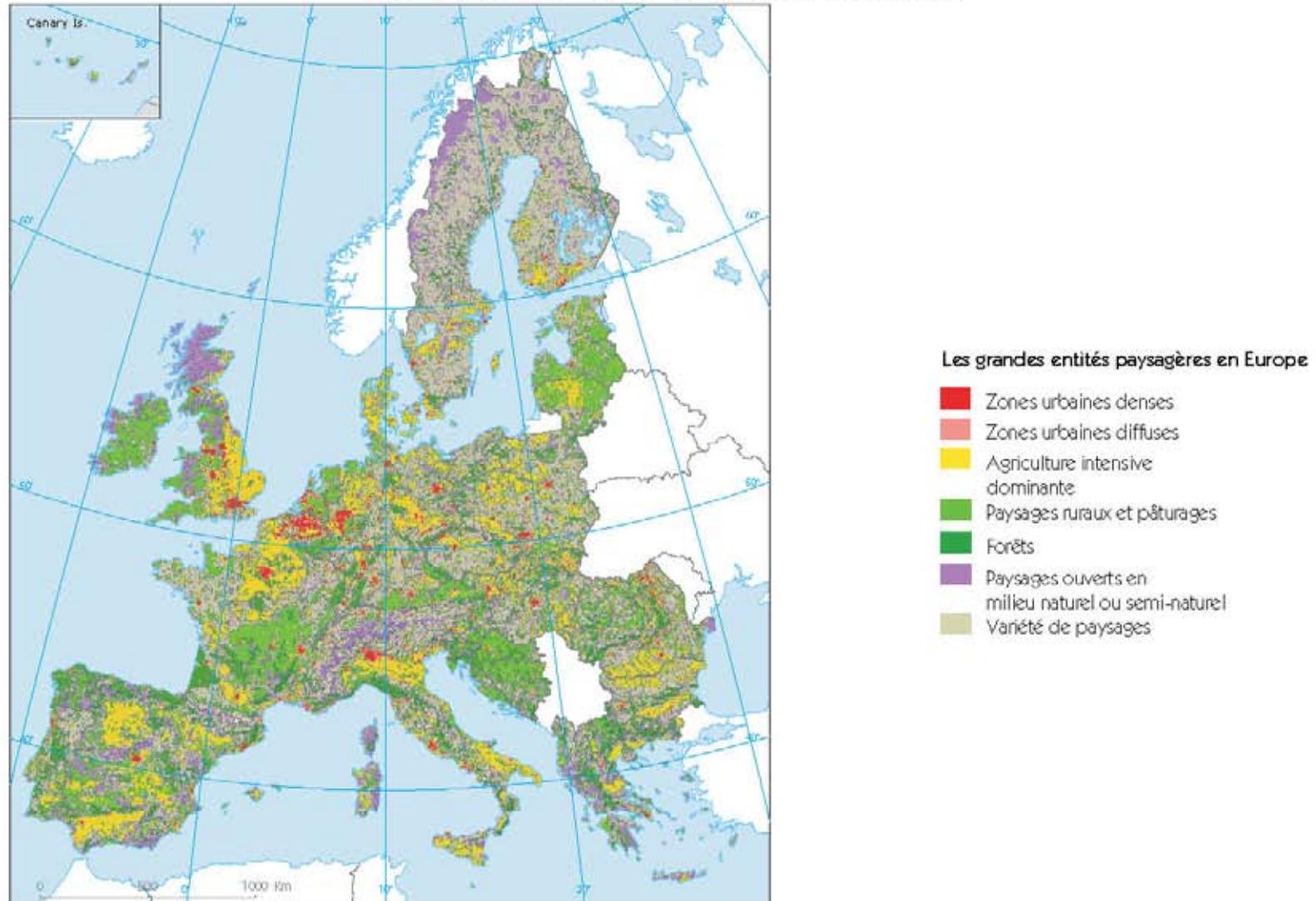
* variable selon la correspondance

— meilleur temps réalisé par le train

— meilleur temps réalisé par la route

UNE EXIGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En Europe, le Grand Ouest se distingue par sa diversité de paysages



© Agence européenne pour l'environnement - Source : Copenhague 2005, in The European environment | State and outlook 2005 - <http://www.eea.europa.eu>

Les espaces protégés par des mesures de protection européennes en 2007

Les superficies incluent le domaine maritime public

Les sites d'intérêt communautaire (SIC)¹

	Nombre de sites	Superficie en ha
Pays-de-la-Loire	42	252 186
Bretagne	53	210 428
France métropolitaine	1 335	5 217 155

¹ directive européenne 92/43/CEE concernant la conservation des habitats naturels ainsi que des espèces de faune (biologie) et de la flore sauvages (directive Habitats)

Les zones de protection spéciale (ZPS)²

	Nombre de sites	Superficie en ha
Pays-de-la-Loire	20	229 200
Bretagne	25	71 316
France métropolitaine	369	4 569 827

² directive européenne 79/409/CEE (directive Oiseaux)

Les zones NATURA 2000³

	Superficie en ha
Pays-de-la-Loire	320 161
Bretagne	234 584
France métropolitaine	7 515 457

³ Natura 2000 comprend l'ensemble des ZPS et des SIC sans double compte. Les ZPS et les SIC peuvent en effet se chevaucher

» Nouveaux modèles urbains pour métropoles durables

L'ambition d'un développement durable est affirmée dans l'ensemble des territoires métropolitains et fortement intégrée dans les documents de planification urbaine et territoriale. La maîtrise de l'étalement urbain, les investissements en faveur des transports collectifs, la promotion des déplacements doux, les réflexions sur les énergies renouvelables sont autant de thématiques communes. A titre d'exemple, le récent palmarès des « Rendez-vous de la rénovation urbaine et de l'urbanisme durable » (juin 2009) consacre les efforts entrepris à Angers, Rennes et dans l'agglomération nazairienne.

Plus globalement, l'ambition de l'EMLB est de promouvoir de nouveaux modèles urbains où le respect de l'environnement s'articule avec une économie performante dans un contexte social équitable. Ainsi, les cinq métropoles sont engagées dans l'optimisation de leurs réseaux de transports en commun qui participe à une nouvelle approche de la ville : rapprochement des territoires, maîtrise des flux, façonnage des espaces publics, etc. De même, la gestion qualitative des interfaces villes / campagnes préserve les équilibres et le dialogue avec les tissus périurbains et ruraux qui participent aussi à la qualité des métropoles (coupures vertes, champs urbains, villes archipels, etc.).

» La qualité environnementale : de l'identité à la promesse

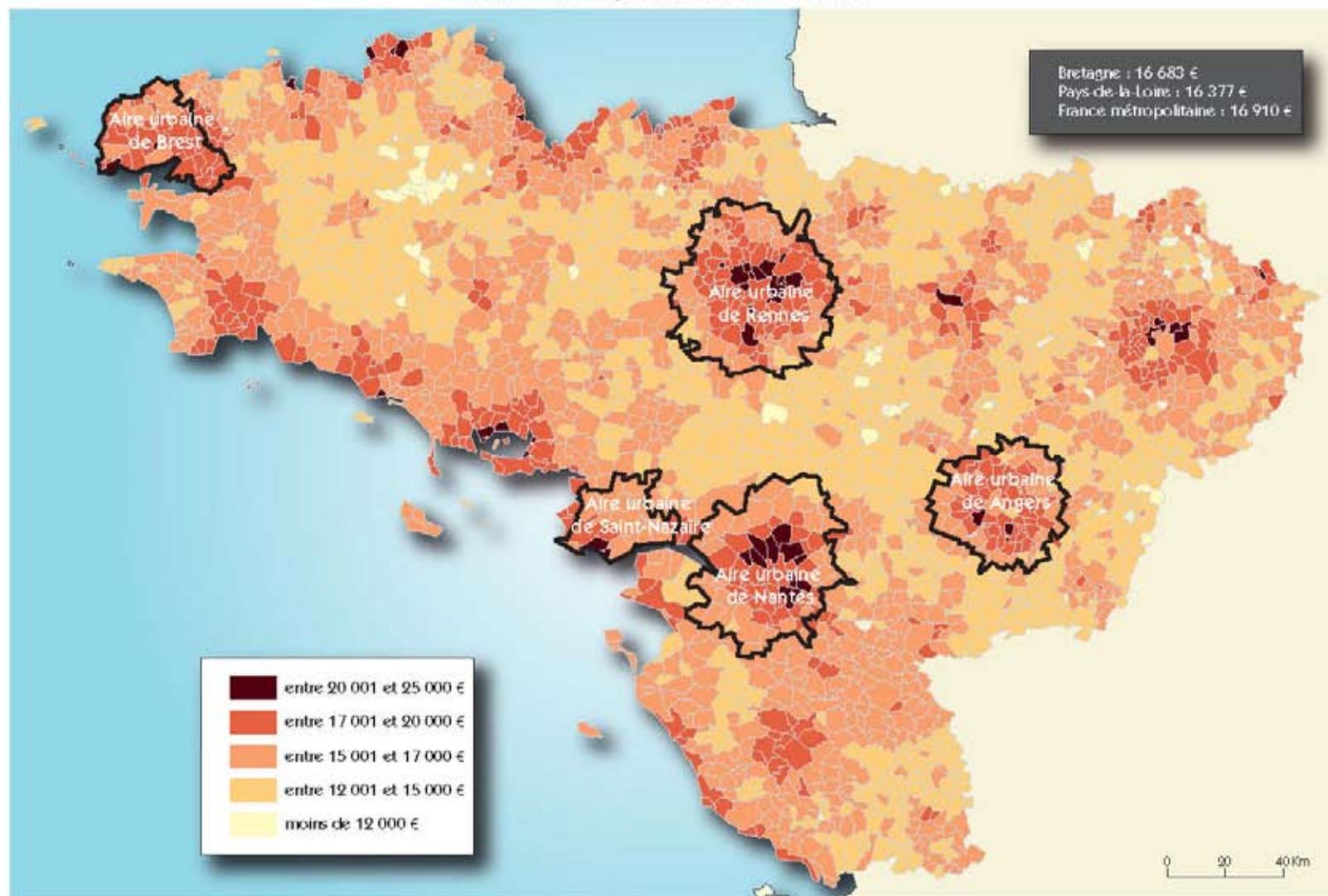
La façade atlantique et la Loire forment le socle identitaire de l'EMLB où l'eau reste à la fois le trait d'union et le fondement de la diversité des paysages. Aux croisements de cette diversité, les espaces naturels emblématiques, la trame bocagère séculaire et la richesse du patrimoine urbain et rural sont de puissants vecteurs d'attractivité pour les populations et les activités en quête d'un cadre de vie de qualité. Dans ce contexte, la préservation et la valorisation du potentiel environnemental apparaissent comme des enjeux prioritaires pour tous.

Déjà, de nombreuses démarches sont engagées dans ce sens (exemple des agendas 21) et chaque métropole développe des partenariats afin de soutenir des initiatives en faveur de l'environnement. L'exploitation du potentiel en énergies renouvelables est un défi qui mobilise de nombreux acteurs locaux : expérimentation sur la houlomotricité au large du Croisic (prototype Searev porté par l'université de Nantes), programmes de recherches et implantations d'hydroliennes en Bretagne, projets de parcs éoliens terrestres et offshore, réflexions sur l'énergie solaire, etc.

Source : IFEN 2007, SIG des espaces réglementés, Producteur : Muséum national d'histoire naturelle

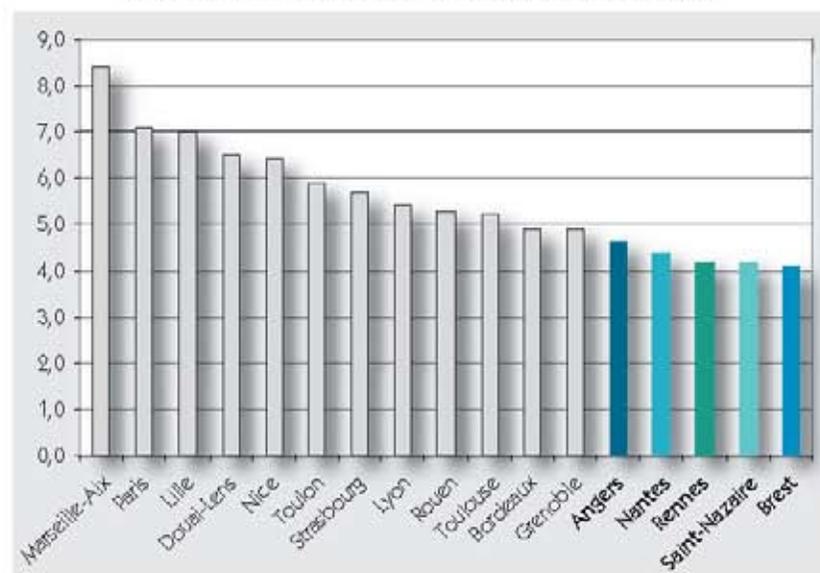
UNE EXIGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Revenus médians par unités de consommation



© Adm juillet 2009 - Source : Insee - DGI - revenus fiscaux localisés des ménages - 2006

Rapport interdécliles
des revenus fiscaux par unité de consommation en 2007



© Aura - Source : Insee-DGRIp Revenus fiscaux localisés des ménages 2007

» Équilibres et diversités d'une économie en mutation

La tertiarisation massive de l'économie est une caractéristique récurrente des cinq métropoles. Sans pour autant supplanter définitivement les activités traditionnelles (notamment agroalimentaires et industrielles), les développements du commerce, des services, du tourisme et de l'emploi public ont contribué à diversifier les tissus économiques locaux. Cette mutation s'est organisée dans un contexte particulièrement dynamique dont on mesure les impacts territoriaux notamment en termes d'attractivité et de potentiel de développement. Dès lors, le modèle économique métropolitain et l'équilibre d'un système d'emplois articulé autour des sphères productives, résidentielles et publiques est une référence de stabilité permettant d'amortir, dans une certaine mesure, les effets des crises.

Cette stabilité reconnue n'est pas synonyme d'immobilisme. De nouvelles mutations sont à l'œuvre et plusieurs filières émergentes constitueront les fleurons d'une économie métropolitaine transversale et complémentaire. Les pôles de compétitivité cristallisent une coopération porteuse de promesses pour une économie de la recherche et de la connaissance (EMC2, Atlantic Biothérapie, Valorial, Mer Bretagne, Végépolys). De même, les activités connexes à la valorisation du potentiel environnemental sont autant de pistes pour inscrire l'économie locale dans une ambition de développement durable (exemples de l'Agence des aires marines à Brest, le pôle végétal à Angers, pratiques raisonnées et engagements pour une agriculture biologique en Bretagne et Pays-de-la-Loire).

» L'enjeu des territoires solidaires

L'analyse des niveaux de revenus souligne une spécificité de l'espace métropolitain en matière d'homogénéité sociale. Bien que peu concernés par de fortes ruptures sociales et alors que les métropoles œuvrent pour une meilleure équité sociale, les défis à relever restent prégnants (logements sociaux, services à la personne, politiques sociales, accès à la culture).

Les déséquilibres sévères du marché immobilier et d'autres effets néfastes tels que l'étalement urbain sont le corollaire du dynamisme métropolitain. La pérennité de l'attractivité du territoire est alors interrogée face au processus de ségrégation sociospatiale. Le renchérissement considérable des logements contraint les jeunes ménages actifs à s'éloigner des cœurs d'agglomérations et des zones littorales qui concentrent pourtant l'essentiel de l'emploi et se peuplent de populations plus aisées et plus âgées. Les politiques de l'habitat mises en œuvre dans les PLH cherchent à répondre à ce besoin de solidarité et de cohésion sociale en proposant à tous des logements plus nombreux, sur tous les segments du marché.

Directeurs de publication : Emmanuelle QUINIOU (Aura) - Claire GUIHENEUF (ADEUPa)
Thierry VIOLLAND (Auran) - Jean HAËNTJENS (addrn) - Laurent GIVORD (Audiard)
Coordination maquette et fabrication : Fabienne TROUILLET (Aura)
Conception graphique : Carré de Lune
Imprimerie : Setig Palussière
Remerciement : Sonja BOUÉ

Juin 2009

Dépôt légal : 2^e trimestre 2009

Reproduction autorisée avec indication de la source

ISBN 2-35106-016-4

Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire, les cinq agglomérations de l'espace métropolitain Loire-Bretagne, s'inscrivent dans un processus rapide de métropolisation, contribuant à renforcer progressivement les fonctions de commandement, de communication, le rôle des grands équipements, des services rares ou des emplois de haut niveau.

Pour autant, les mécanismes et les effets territoriaux de la métropolisation semblent de plus en plus difficiles à appréhender. Grâce à cette étude, les cinq agences d'urbanisme de l'espace métropolitain Loire-Bretagne présentent les composantes qui permettent de qualifier les cinq agglomérations comme métropoles et portent un regard inédit sur leur rôle et leur effet d'entraînement territorial à l'échelle locale, départementale et régionale.

Enfin, l'étude apporte quelques éclairages sur la conjugaison des forces des cinq agglomérations et les liens qu'elles entretiennent, essentiels pour hisser le rayonnement et l'attractivité de l'espace Loire-Bretagne à l'échelle européenne et internationale.

Ce document a été réalisé à partir des travaux des équipes des cinq agences d'urbanisme, sous la coordination de l'Aura.

